

Déclaration des Ministres du Groupe d'action financière (GAFI)

18 avril 2024

- 1. Nous les Ministres du Groupe d'action financière (GAFI) réaffirmons notre engagement indéfectible à soutenir pleinement le GAFI en tant qu'organisme international en charge de l'élaboration des normes en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive (LBC-FT-FP). La finance illicite alimente la grande criminalité, notamment le terrorisme, la corruption, la fraude, le trafic de stupéfiants, l'évasion fiscale, la criminalité environnementale et la cybercriminalité (y compris l'exploitation sexuelle des enfants en ligne), ainsi que d'autres formes de criminalité organisée. Elle érode également l'intégrité du système financier international et entrave la soutenabilité du développement économique et social. Le réseau mondial du GAFI, qui comprend plus de 200 juridictions, est au centre des efforts internationaux visant à prendre des mesures décisives, coordonnées et efficaces contre ces menaces pour la sûreté et la sécurité de nos sociétés.
- 2. Nous accueillons l'Indonésie en tant que quarantième membre. La diversité de nos membres et notre réseau mondial garantissent une action mondiale unie pour lutter contre la finance illicite. Nous continuons à aider tous les pays à appliquer les standards du GAFI et à être évalués à l'aune de ceux-ci. En tant que membres du GAFI, nous nous engageons à mettre en œuvre pleinement, rapidement et efficacement les standards du GAFI dans le cadre de notre mandat à durée indéterminée et nous tiendrons pour responsable tout membre qui ne le ferait pas.
- 3. Reconnaissant le rôle unique que joue le GAFI dans la prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération, ainsi que dans le soutien à la sécurité et à la stabilité internationales, nous, les ministres du GAFI, nous engageons à augmenter le financement de base afin d'assurer la soutenabilité du budget du GAFI. Nous reconnaissons le rôle important joué par les contributions volontaires et nous continuons d'accueillir favorablement ces contributions par des membres du GAFI. Nous continuerons à utiliser nos ressources de manière

- efficace et à concentrer leur utilisation sur les priorités stratégiques du GAFI afin d'améliorer la mise en œuvre effective des standards du GAFI.
- 4. Nous rappelons la déclaration publique du GAFI de février 2023 sur la suspension du statut de membre de la Fédération de Russie. L'invasion continue, illégale, non provoquée et injustifiée de l'Ukraine par la Fédération de Russie va à l'encontre des principes fondamentaux du GAFI et représente une violation flagrante de l'engagement sur lequel les ministres du GAFI conviennent de mettre en œuvre et de soutenir les standards du GAFI. Nous appelons tous les pays à rester vigilantes face aux menaces qui pèsent sur l'intégrité, la sûreté et la sécurité du système financier international en raison de la guerre menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine.
- 5. Depuis notre dernière réunion il y a deux ans, le GAFI a mis en œuvre ses priorités stratégiques pour la période biennale 2022-2024 sous la présidence de Singapour. Le GAFI, par le biais de son processus d'évaluation, a continué d'aider les pays à renforcer leurs dispositifs de LBC-FT-FP et à identifier les domaines dans lesquels des améliorations supplémentaires sont nécessaires. Le GAFI a pris des mesures importantes pour renforcer ses standards en matière de recouvrement des avoirs, notamment en améliorant les outils dont disposent les États pour recouvrer les produits du crime. Nous avons également renforcé le cadre normatif international sur la transparence de la propriété effective des personnes morales et des constructions juridiques, rendant plus difficile la dissimulation des avoirs par les criminels. Nous avons mené les efforts internationaux pour mettre en œuvre efficacement les standards visant à réglementer les actifs numériques aux fins de la LBC-FT-FP, et nous continuons à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées pour garantir une innovation responsable et prévenir l'utilisation abusive des actifs numériques à des fins criminelles.
- 6. Le GAFI a également contribué à la lutte contre la grande corruption et la corruption systémique en identifiant les risques associés aux programmes de citoyenneté et de résidence par investissement, et en conseillant les gouvernements sur les garde-fous susceptibles d'atténuer certains des risques associés à ces programmes. Nous soutenons la poursuite des travaux du GAFI visant à renforcer le respect des règles par les intermédiaires non financiers afin de prévenir et de détecter l'utilisation abusive de ces secteurs par les criminels, y compris les corrompus. Nous nous sommes également concentrés sur les risques émergents pour le système financier international, y compris les menaces croissantes posées par la fraude transnationale fondée sur la cybernétique, le trafic d'opioïdes synthétiques, l'utilisation abusive d'actifs virtuels, les risques liés aux ransomwares et à l'utilisation abusive de plateformes de financement participatif (crowdfunding) pour le financement du terrorisme et l'utilisation abusive potentielle des œuvres d'arts et des antiquités en tant qu'instruments pour le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.
- 7. Malgré les progrès significatifs accomplis, des lacunes subsistent dans la mise en œuvre effective des standards du GAFI et nous nous engageons à mettre rapidement en œuvre les mesures visant à améliorer l'efficacité des résultats obtenus dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération, et nous invitons instamment tous les pays à le faire.

- 8. Des efforts supplémentaires sont requis en matière de contrôle et de mesures préventives, de transparence des bénéficiaires effectifs, d'enquêtes et de poursuites concernant le blanchiment de capitaux et la confiscation des produits du crime. Nous réaffirmons notre engagement à aider les pays à mettre en place les outils nécessaires pour protéger le système financier et l'économie au sens large contre les menaces représentées par la finance illicite.
- 9. Compte tenu de la menace sérieuse que représente toujours le terrorisme dans de nombreuses régions du monde, le GAFI continuera également à mettre l'accent sur la lutte contre le financement du terrorisme, y compris le financement du terrorisme transfrontalier, et d'autres tendances émergentes, et à fournir à ses membres et à ses partenaires du secteur privé des typologies et des indicateurs de risque mis à jour. Nous nous engageons et encourageons tous les pays à renforcer leur coopération afin de mieux détecter, enquêter, poursuivre et entraver les ceux qui financent le terrorisme.
- 10. La prolifération des armes de destruction massive (ADM) constitue une menace importante pour la paix et la sécurité internationales. Le GAFI a renforcé la réponse mondiale à cette menace en adoptant des mesures visant à aider les pays et le secteur privé à identifier et à évaluer les risques de violation, de non-application ou de contournement des sanctions financières ciblées des Nations Unies sur le financement de la prolifération. Nous nous engageons et encourageons tous les pays à mettre en œuvre ces mesures afin d'empêcher ceux qui contribuent à la prolifération d'ADM de collecter et de transférer des fonds.

L'EFFICACITÉ DU NOUVEAU CYCLE D'ÉVALUATION

- 11. Nous reconnaissons que le processus d'évaluation du GAFI est le principal outil permettant de favoriser une mise en œuvre plus importante et plus efficace de ses normes dans le monde entier. Au cours de la prochaine période biennale, le GAFI donnera la priorité à la réalisation d'évaluations mutuelles davantage ciblées, fondées sur les risques et régulières. Il s'agira notamment d'augmenter la fréquence des évaluations, de mettre davantage l'accent sur l'efficacité des résultats et de formuler des recommandations pertinentes afin d'encourager les réformes nécessaires.
- 12. En tant que groupe de travail dirigé par ses membres, nous nous engageons à fournir au GAFI des ressources suffisantes pour entreprendre le nouveau cycle d'évaluation. Il s'agit notamment de fournir des experts nationaux qualifiés, ce qui est essentiel pour ce processus d'examen par les pairs. Nous continuerons également à soutenir les organismes régionaux de type GAFI (ORTG) afin qu'ils fournissent des évaluations de qualité en temps voulu. Nous saluons les efforts déployés par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, en tant qu'organismes d'évaluation qualifiés, pour soutenir le processus d'évaluation.

NETWORK RENFORCER L'EFFICACITÉ ET LA COHÉSION DU RÉSEAU MONDIAL

- 13. Dans un système financier mondial fortement interconnecté, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme requiert une forte coopération internationale. Le réseau mondial est un cadre unique qui rassemble plus de 200 pays unis par un engagement commun à lutter contre les flux financiers illicites en appliquant un ensemble unique de normes et un système universel d'évaluations mutuelles. Il est essentiel de s'appuyer sur ce réseau unique pour maintenir la coopération internationale en matière de lutte contre la criminalité financière.
- 14. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la vision stratégique 2022 pour le réseau mondial et dans le renforcement du soutien aux ORTG. Nous nous engageons à fournir un soutien à plus long terme pour ce travail, qui pourrait inclure des membres du GAFI devenant des membres conjoints ou des observateurs dans les ORTG et/ou en aidant les ORTG à sécuriser les ressources nécessaires pour mener à bien leur prochain cycle d'évaluation. Nous nous félicitons des mesures positives prises pour renforcer la voix du réseau mondial dans la gouvernance du GAFI et nous donnerons la priorité au renforcement de ce partenariat stratégique.
- 15. Nous nous engageons à soutenir davantage les pays à faible capacité pour renforcer leurs systèmes de lutte contre la finance illicite et faire face aux risques auxquels ils sont confrontés. Les normes du GAFI soutiennent l'agenda 2030 et les objectifs de développement durable des Nations unies en facilitant la restitution des produits du crime. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec le FMI, la Banque mondiale, les Nations unies et les autres fournisseurs d'assistance technique concernés qui complètent les efforts du GAFI pour renforcer la capacité des pays à lutter contre la finance illicite. Reconnaissant le nombre significatif de pays à faible capacité parmi ceux présentant des défaillances stratégiques, nous nous engageons à affiner les critères fondés sur le risque afin d'identifier les pays qui représentent une menace plus élevée pour le système financier international

SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE EFFICACE DES STANDARDS DU GAFI

16. L'opacité de la propriété effective des personnes morales et des constructions juridiques permet aux criminels de dissimuler les produits du crime et de se livrer à des activités illicites, telles que l'évasion fiscale à grande échelle. Pour y remédier, nous avons renforcé les standards du GAFI correspondant et nous nous engageons à montrer l'exemple pour améliorer l'accès en temps utile à des informations adéquates, exactes et à jour sur les bénéficiaires effectifs dans nos pays. Le manque de coopération et des compétences nationales limitées en matière de traçage et de confiscation des avoirs ont empêché les pays de recouvrer les produits du crime. Nous nous engageons donc également à mettre en place des systèmes de recouvrement des avoirs plus robustes. Le GAFI continuera à travailler avec les organismes internationaux compétents, tels que le Groupe Egmont des cellules de renseignement financier, le FMI, INTERPOL, l'OCDE, l'ONUDC et la Banque Mondiale, afin de renforcer les cadres juridiques et opérationnels qui sous-tendent les

- efforts déployés par les pays en matière de transparence de la propriété effective, de recouvrement des avoirs et de lutte contre la corruption. La mise en œuvre effective de ces réformes garantira que le crime ne paie pas.
- 17. Les fondements de l'efficacité des dispositifs de LBC-FT-FP reposent sur une compréhension précise des risques. Bien que le GAFI ait entrepris des travaux substantiels sur le financement du terrorisme, y compris sur le terrorisme à motivation ethnique ou raciale, le réseau mondial doit avoir la capacité et la volonté politique d'enquêter, de poursuivre et d'imposer des sanctions financières ciblées à l'encontre de l'ensemble des risques de financement du terrorisme identifiés dans leurs pays. À cet effet, le GAFI fournira une mise à jour complète des méthodes et des tendances en matière de financement du terrorisme et entreprendra d'autres travaux visant à renforcer l'efficacité de la lutte contre le financement du terrorisme. Nous nous engageons également à ce que les défaillances matérielles liées à la compréhension du risque de financement du terrorisme, aux enquêtes et aux poursuites en matière de financement du terrorisme ou à la mise en œuvre de sanctions financières ciblées soient traitées dans le cadre du processus de suivi de l'évaluation mutuelle. Nous nous efforcerons également d'améliorer la compréhension des schémas de contournement des sanctions relatives au financement de la prolifération afin de permettre une meilleure atténuation des risques. Pour lutter contre les montages professionnalisés et complexes de blanchiment de capitaux, nous continuerons à aider les pays à mieux comprendre les risques actuels et à mettre en place les outils et les pouvoirs nécessaires pour poursuivre ces affaires et renforcer la coopération internationale.
- 18. Nous nous félicitons de l'accent mis par le GAFI sur la prévention de la mauvaise application de ses standards. Le GAFI s'est efforcé de clarifier ses standards et de soutenir leur mise en œuvre efficace et proportionnée afin de faciliter l'inclusion financière et de protéger le secteur des organisations à but non lucratif (OBNL) des éventuels abus de financement du terrorisme. Le GAFI a révisé ses standards sur les OBNL et a élaboré des lignes directrices sur l'évaluation des risques. Nous soutenons les efforts supplémentaires du GAFI pour s'assurer que les pays ne détournent pas les exigences du GAFI à des fins de restriction des activités des OBNL. À l'avenir, le GAFI révisera ses standards sur l'identification et l'atténuation des risques afin de mettre l'accent sur la nécessité pour les pays d'appliquer une approche fondée sur les risques qui facilitera les actions en faveur de l'inclusion financière. Le GAFI continuera également à s'engager régulièrement et de manière proactive avec la société civile et les autres parties prenantes sur ces sujets.

SUIVRE ET RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS DE LA FINANCE ET TRAVAILLER AVEC DES PARTENAIRES STRATÉGIQUES DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

19. En tant que membres du GAFI, nous nous engageons à veiller à ce que la numérisation de la finance soutienne l'inclusion la stabilité et l'intégrité financière. Le GAFI a conduit les efforts internationaux en matière de réglementation des actifs numériques avec l'adoption de standards en 2019. La feuille de route du GAFI sur les actifs numériques soutient et accélère la mise en œuvre internationale indispensable de ces standards. Nous nous engageons à poursuivre notre engagement avec le secteur privé et les autres parties prenantes concernées pour permettre une innovation responsable. Le GAFI poursuivra

- également des travaux supplémentaires pour s'assurer que les standards du GAFI restent à jour et efficaces afin de faire face aux risques émergents.
- 20. Les outils innovants et l'utilisation de la technologie sont essentiels dans la lutte contre la finance illicite. Le GAFI continuera à s'engager avec d'autres organisations internationales et à participer activement à des initiatives stratégiques explorant l'innovation dans la finance, notamment en facilitant les paiements transfrontaliers et en développant les monnaies numériques des banques centrales, afin d'assurer leur intégrité LBC-FT-FP. Il s'agit notamment d'examiner les standards du GAFI sur la transparence des paiements transfrontaliers. S'appuyant sur les engagements précédents, le GAFI engagera un nouveau dialogue de haut niveau avec les agences de protection des données afin d'améliorer la cohérence des politiques et de faciliter l'innovation qui répond à la fois aux objectifs de protection des données personnelles et à ceux de la LBC-FT-FP.

PROMOUVOIR UNE GOUVERNANCE SOLIDE ET INCLUSIVE

21. Nous réitérons notre engagement à promouvoir une gouvernance solide au sein du GAFI, fondée sur l'intégrité, la responsabilité et la transparence. Le GAFI s'est également engagé à promouvoir l'égalité et la diversité au sein du réseau mondial, notamment par la mise en place de l'initiative « Les femmes au sein du GAFI et du réseau mondial ».